



Renseignement oral

Par Alicia bvt

Bonjour,

Élève de 3ème, je m'intéresse particulièrement au droit et souhaite approfondir mes connaissances pour un oral national (brevet des collèges).

Mon sujet porte sur la vérité établie par le droit au XXI e siècle.

J'ai de ce fait plusieurs questions.

Premièrement, la collecte de toutes les preuves doit avoir lieu avant le procès. Cependant, combien de temps en moyenne faut il pour récolter ces dernières ?

Deuxièmement, en appuyé sur la collecte des preuves, l'argumentation et la contradiction sont importantes. Possédez vous des statistiques révélant que le procès peut être en notre faveur grâce à l'argumentation malgré le fait d'être coupable (pourcentages ou autres) ?

Puis enfin, troisièmement, la décision afin d'établir la vérité se base sur les faits mais aussi l'argumentation. Possédez vous à nouveau des statistiques/ pourcentages en comparaison de la différence avec le début de la mise en place du procès et la sentence finale ?

Merci. Cordialement.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Mon père qui était un grand scientifique se méfiait des moyennes.

"quand tu as la tête dans le four et les pieds dans le frigo, en moyenne tu es bien"

A méditer.

Plus sérieusement à quoi vont vous servir toutes ces statistiques ? Chaque cas est particulier (et heureusement) et une fois le verdict tombé, on se fiche de la moyenne.

Intéressez vous plutôt aux différents moyens de preuve et qui doit les fournir au procès.

Par kang74

Bonjour

Effectivement cette histoire de % n'a aucun sens ...

Seule la justice déclare quelqu'un coupable : et au final même la victime et le coupable ont une version différente de la vérité .

Donc personne ne pourrait dire, si on peut innocenter un coupable ou rendre coupable un innocent, puisque personne n'a le don de prescience .

Par contre toute procédure juridique a un formalisme à suivre, et certains mis en cause échappent à la décision de la justice si le formalisme n'a pas été respecté .

Enfin un même fait peut amener une interprétation différente : mais c'est ce fait qui rend l'argumentation légitime .

Par yapasdequoi

Un autre angle intéressant concernant la "vérité" est celui de la présomption d'innocence...
ou bien encore celui de la peine de mort ...

Par Heniri

Hello !

Alicia, le droit n'a pas du tout vocation à établir la vérité, il a vocation à déterminer notre vie en société (nous donnant des droits et des obligations). Par contre le système judiciaire tente d'établir des vérités (pas LA vérité) à partir de faits sur lesquels il pourra appliquer le droit. Une limite manifeste entre ces vérités (opérationnelles) et LA vérité (absolue) c'est la notion de preuve. Devant la justice ce qui n'est pas établi par une preuve recevable n'est pas une vérité.

Combien de temps en moyenne faut-il pour récolter des preuves pour préparer un procès ? Certains vous reprochent cette notion de "moyenne" mais je pense qu'on pouvait comprendre la recherche d'un "ordre de grandeur". Il est impossible de répondre à votre question autre chose que "des semaines, des mois voire des années" suivant la problématique en cause... Ex : il y a des enquêtes criminelles qui durent même plus d'une dizaine d'années.

Des statistiques révélant que le procès peut être en notre faveur grâce à l'argumentation malgré le fait d'être coupable (pourcentages ou autres) ? Réfléchissez bien à votre question : elle sous-entend qu'une instance ou une sorte d'observatoire existerait pouvant distinguer et dénombrer les procès gagnés respectivement par des "coupables" au lieu de victimes...

Des statistiques sur la différence entre le début de la mise en place du procès et la sentence finale démontrant l'efficacité de l'argumentation d'une partie au cours d'un procès ? Réfléchissez à nouveau à votre question : elle sous-entend qu'en début du procès on sait déjà à quel point un accusé (préssumé innocent !) est coupable et qu'en fin de procès une fois la sentence prononcée on puisse ainsi évaluer à quel point sa défense a été efficace...

Mais j'ai peut-être mal compris vos remarques et questions. A+

Par Alicia bvt

Bonjour,

Premièrement, merci pour vos réponses. J'en suis très reconnaissante. Mon oral est censé croiser l'Education morale et civique et les mathématiques (c'est pourquoi je parlais de moyennes et statistiques).

Vos renseignements m'ont permis de changer beaucoup de points sur mon devoir.

Mon problème est comment croiser les maths dans mon sujet ? Que serait le plus intéressant à mettre ? Après discussion beaucoup de personnes m'ont parlé de pourcentage ou de statistiques. Cependant comme vu précédemment il est compliqué d'inclure ces derniers.

La présomption d'innocence et l'argumentation sont les deux points fondamentaux que j'ai décidé d'établir lors de mon oral. Serait il intéressant d'ouvrir un autre point. Merci encore pour vos réponses

Cordialement